

(1)
(N° 104.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 AVRIL 1862.

Pétitions concernant la loi sur l'assainissement des quartiers insalubres.

PROPOSITION.

La Chambre, considérant que la loi du 1^{er} juillet 1858 n'est relative qu'à l'assainissement et non à l'embellissement, ordonne le renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

B. C. DUMORTIER.
